

Séance du 07 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le 07 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mr Guy BAUBION BROYE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Guy BAUBION BROYE, Luc de MONSABERT, Claire BOISSIERE, Nathalie DUCASSE, Marylène MENDEZ, Armel VILLALON et Marie-José POMMIRO, Grégory SAPHORE et Patrick NAVAILLES

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
04 avril 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marylène MENDEZ

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

et publication du

__/__/__

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 91 613,00

Recettes : 91 613,00

Fonctionnement

Dépenses : 330 138,40

Recettes : 330 138,40

Pour rappel, total budget :	
Investissement	
Dépenses :	91 613,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	91 613,00 (dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses :	330 138,40 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	330 138,40 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Cricq du Gave

Le Maire Guy BAUBION BROYE

